

Objective

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	FiCAS Dynamic Crypto ETP
ISIN, Ticker:	CH1295937705, BTCD
Émetteur:	Bitcoin Capital AG
Site web:	www.bitcoincapital.com
Autorités de contrôle compétentes :	Il n'y a pas d'autorité compétente pour le document d'informations clés.

Pour plus d'informations, veuillez appeler le +41 41 710 04 54.
Ce document d'informations clés a été mis à jour pour la dernière fois le 28/09/2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?**Type:**

Ce produit est un billet ne portant pas intérêt, payable au porteur en vertu du droit suisse, entièrement garanti par des avoirs en FiCAS Dynamic Crypto ETPs (BTCD). Ce produit est coté à la bourse suivante : SIX Swiss Exchange. Il peut également être admis à la négociation sur d'autres marchés réglementés et marchés de gré à gré.

Objectifs:

Ce produit offre aux investisseurs l'accès à un portefeuille de crypto-monnaies diversifié, géré de manière discrétionnaire et liquide. Le portefeuille de crypto-monnaies se compose d'une sélection de toutes les crypto-monnaies qui sont des sous-jacents autorisés selon les règles de la SIX Swiss Exchange et en CHF, EUR et USD. Le titre crypto est soutenu et garanti par les actifs sous-jacents du produit. Les données de prix de Vinter (Invierno AB), un fournisseur mondial indépendant de données de marché sur les crypto-monnaies, sont utilisées pour calculer le prix de l'actif de référence. Les unités sont émises directement aux participants autorisés contre la remise des actifs sous-jacents. Les participants autorisés sont des organisations qui ont le droit de créer ou de racheter des parts d'un ETP. Les investisseurs particuliers peuvent acheter et vendre les titres exclusivement sur les marchés secondaires des marchés d'actions conventionnels. Ils peuvent également demander à l'émetteur le remboursement du produit contre monnaie fiduciaire (en CHF) à la date anniversaire du programme d'émission. Tous les actifs relatifs aux titres sont garantis par un nantissement au profit d'un fiduciaire agissant pour le compte des investisseurs. Un administrateur indépendant a été nommé par l'émetteur en tant que fiduciaire des garanties pour détenir les intérêts des actifs sous-jacents déposés auprès des dépositaires, au nom de tous les détenteurs actuels et futurs du produit.

Investisseur visé :

Ce produit est un produit complexe qui ne convient qu'à des investisseurs particuliers avertis :

1. qui sont capables de supporter une perte totale de l'investissement, qui ne cherchent pas à préserver le capital et qui n'ont pas l'intention d'obtenir une garantie du capital ;
2. qui ont des connaissances et une expérience spécifiques en matière d'investissement dans des produits et marchés financiers similaires ;
3. qui recherchent un produit offrant une exposition à l'actif sous-jacent et qui ont un horizon d'investissement compatible avec la durée de détention recommandée ci-dessous ; et ;
4. qui sont conscients que la valeur du produit peut fluctuer de manière significative en raison de la volatilité de l'actif sous-jacent.

Durée:

Le produit est à durée indéterminée. Toutefois, l'émetteur se réserve le droit de résilier et de rembourser le produit à sa seule discrétion et dans certaines circonstances spécifiques, dans chaque cas sans autre consentement préalable des investisseurs, en publiant un avis de résiliation (précisant la date de remboursement) conformément aux conditions générales.

A horizontal number line with endpoints marked by black dots. Below the line are seven rectangular boxes labeled 1 through 7. The box containing the number 7 is highlighted in blue. A black downward-pointing triangle is positioned above the number 7.

Risque le plus élevé

Scénarios de performance

Investissement de 10 000 CHF		1 an	2 ans
Scénario de stress	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	0 CHF -100%	0 CHF -100%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	6 000 CHF -40%	3 600 CHF -40%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	17 000 CHF +70%	28 900 CHF +70%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	34 000 CHF +240%	74 800 CHF +120%

Bitcoin Capital AG | Gubelstrasse 24 | 6300 Zoug | Suisse | Téléphone: +41 41 710 04 54 | E-Mail: hello@bitcoincapital.com | www.bitcoincapital.com

Que se passe-t-il si Bitcoin Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'émetteur n'est pas en mesure d'effectuer le paiement, vous pouvez subir une perte financière. Cette perte peut être partiellement compensée par les montants qui vous sont dus après la réalisation de la garantie. Pour plus d'informations sur les mesures à prendre en cas de défaut de paiement ou de faillite, veuillez vous référer au prospectus. Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie susceptible de couvrir tout ou partie de cette perte.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) illustre la manière dont les frais totaux que vous payez affectent le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir. Le coût total comprend les frais uniques, les frais courants et les frais supplémentaires. Les montants indiqués ici représentent le coût combiné du produit pour la période de détention recommandée. Les chiffres indiqués supposent un investissement de 10 000 CHF. Les chiffres sont des estimations et sont susceptibles d'être modifiés à l'avenir.

Tableau 1 : Coûts permanents

La personne qui vous vend le produit ou qui vous conseille peut vous facturer des frais supplémentaires. Dans ce cas, elle vous informera de ces frais et vous montrera comment tous les coûts affecteront votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 CHF	Si vous remboursez après 1 an	En cas de rachat après 2 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux (en CHF)	240	480
Réduction du rendement (RIY) par an	2.4%	2.4%

Tableau 2 : Ventilation des coûts

Le tableau ci-dessous montre :

- l'impact des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;
- ce qui est inclus dans les différentes catégories de coûts.

Coûts uniques	Coûts d'entrée	0.00%*	L'impact des coûts que vous devez payer lors de votre investissement initial. [Les coûts maximaux sont indiqués, mais vous pouvez payer moins.]
	Coûts de sortie	0.00%*	L'impact des coûts encourus si vous retirez l'investissement à l'échéance.
Coûts de fonctionnement	Coûts de transaction du portefeuille	Jusqu'à 0.4%	L'impact des coûts d'achat et de vente des actifs sous-jacents du produit.
	Autres coûts d'exploitation**	2%	L'impact des coûts que nous déduisons chaque année pour la gestion de vos investissements.
Coûts supplémentaires	Commissions de performance***	20%	Une commission de performance est due si la valeur du portefeuille dépasse le seuil minimum de profit (High-Water Mark).

*Les investisseurs au détail qui achètent le produit sur le marché secondaire concluent les transactions directement avec un courtier participant ou par l'intermédiaire d'une bourse et, par conséquent, des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer. Ces coûts sont publiquement disponibles sur les bourses où le produit est coté ou peuvent être demandés aux courtiers en ligne.

**Chaque année, une commission de fonctionnement fixe de 20 000 CHF est déduite du portefeuille.

***Veuillez noter que les autres frais courants et les commissions de performance sont déjà inclus dans la VNI/le prix du marché.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Durée de détention recommandée: 2 ans.

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise. Vous pouvez vendre votre investissement dans le produit sans pénalité sur un marché réglementé où il est coté.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez vous plaindre de la vente du produit, vous devez adresser votre plainte à votre intermédiaire ou distributeur. Si vous souhaitez vous plaindre d'autres aspects de ce produit :

1. vous pouvez envoyer un courriel à l'émetteur à l'adresse suivante : hello@bitcoincapital.com.
2. vous pouvez envoyer votre plainte par écrit à l'émetteur à l'adresse suivante : Gubelstrasse 24, 6300 Zoug, Suisse.

Le dépôt d'une plainte n'affecte pas votre droit d'intenter une action en justice. En cas de litige, veuillez vous adresser à notre bureau de médiation : FINOS AG, info@finos.ch, +41 44 552 08 00.

Autres informations pertinentes

Nous sommes tenus de vous fournir d'autres documents, tels que le dernier prospectus du produit et le rapport annuel. Vous pouvez obtenir ces documents et d'autres informations sur les produits en ligne à l'adresse www.bitcoincapital.com ou en envoyant un courriel à l'émetteur à l'adresse hello@bitcoincapital.com.

Les produits sont des produits négociés en bourse qui ne sont pas considérés comme des parts d'un placement collectif de capitaux au sens des dispositions pertinentes de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC), telle que modifiée, et qui ne sont pas autorisés en vertu de cette loi. Les produits ne sont donc pas régis par la LPCC, ni surveillés ou approuvés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Par conséquent, les investisseurs ne bénéficient pas de la protection spécifique des investisseurs prévue par la LPCC.